



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 27 janvier 2023

Communiqué de presse

Mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » dans le Tarn-et-Garonne Signature des conventions-cadre par cinq territoires lauréats

Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) : une démarche nationale de revitalisation des territoires

Lancé le 1^{er} octobre 2020 par l'Agence nationale de Cohésion des Territoires, le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité au sein de leur intercommunalité, les moyens de concrétiser les projets de revitalisation de leurs centre-bourgs. Au plan national, plus de 1600 communes ont été lauréatisées « Petites Villes de Demain ».

Dans le Tarn-et-Garonne, quinze communes et huit communautés de communes (CC) ont été déclarées lauréates du programme et avaient signé, dès le mois de juillet 2021, leur convention d'adhésion :

- Valence d'Agen et la CC des Deux Rives ;
- Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne, et la CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise ;
- Lauzerte, Montaigu de Quercy, Cazes-Mondenard, Roquecor et Bourg-de-Visa et la CC de Pays de Serres en Quercy ;
- Moissac et la Communauté de Communes Terres des Confluences ;
- Lafrançaise et la CC Pays de Lafrançaise ;
- Négrepelisse et Monclar-de-Quercy et la CC du Quercy Vert-Aveyron ;
- Caussade et la CC du Quercy Caussadais ;
- Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val et la CC Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron.

Depuis cette date, les élus des territoires s'attachent à définir, à partir d'un diagnostic transversal détaillé des enjeux de leurs territoires, les axes stratégiques de leurs projets de revitalisation. Ils sont accompagnés au quotidien par la Direction départementale des territoires qui pilote la mise en œuvre du programme sous l'égide de Mme la préfète, déléguée territoriale de l'ANCT.

Les collectivités bénéficient également de l'appui de chefs de projets dédiés au programme, dont les postes sont financés à 75 % par l'État, ainsi que de financements dédiés aux études accordés par la Banque des Territoires et par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah).

Pour cette ingénierie déployée pour la mise en œuvre du programme, plus de 425 000 euros ont été mobilisés dans le département par l'État et par ces acteurs institutionnels depuis 2021.

Certains enjeux sont communs à tous les territoires pour revitaliser les cœurs de bourg :

- ✓ La reconquête de l'habitat vacant et l'adaptation du parc de logements aux besoins des habitants ;
- ✓ Le développement économique et la revitalisation commerciale dans les centre-bourgs ;
- ✓ Le sujet des mobilités sur le territoire des communautés de communes ;
- ✓ Le réaménagement des espaces publics et le maintien/confortement des services.

Les projets des territoires de Tarn-et-Garonne sont également marqués par la volonté de développer et de valoriser les atouts touristiques de chaque intercommunalité en matière de :

- ✓ Patrimoine bâti (Moissac, Lauzerte, Auvillar, ...)
- ✓ Patrimoine naturel (Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron, Pays de Serres en Quercy,..)
- ✓ Patrimoine culturel (Négrepelisse, Beaumont de Lomagne, Caussade,..)
- ✓ Valorisation des bases de loisirs (Lafrançaise, Monclar, ..)

et en valorisant les appellations reconnues : label du Pays Midi Quercy « Pays d'art et d'histoire », Grand Site Occitanie » notamment.

Pour chaque collectivité engagée dans le programme, des plans d'actions pluri-annuels ont été définis sur la période 2023-2026. Dans le cadre des dotations de l'État aux collectivités et du prochain fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires («dit « fonds vert »), l'État soutiendra la réalisation de ces projets.

Un programme partenarial

Le programme « Petites Villes de Demain » a rencontré un écho très large auprès des institutions et des acteurs régionaux et départementaux. Douze partenaires ont ainsi été associés à l'élaboration des conventions dans le département :

Le Conseil Régional
Le Conseil Départemental
La Banque des Territoires
Le Conseil Architecture, urbanisme et de l'Environnement
L'Établissement Public Foncier Occitanie
L'Établissement Public Local de Montauban

Le PETR Pays Midi Quercy
Le PETR Garonne Quercy Gascogne
Tarn-et-Garonne Habitat
Action Logement
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Chambre de Commerce et d'Industrie

Tous ces partenaires se sont réunis avec les élus sous l'égide de la préfète de Tarn-et-Garonne ce vendredi 27 janvier 2023. Ils marquent leur engagement à soutenir la revitalisation des territoires, *via* leurs dispositifs d'intervention en co-signant une première vague de conventions-cadre pour les cinq territoires suivants :

- **Beaumont-de-Lomagne, Lavit-de-Lomagne et la CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise ;**
- **Moissac et la CC Terres des Confluences ;**
- **Lafrançaise et la CC Pays de Lafrançaise ;**
- **Caussade et la CC du Quercy Caussadais.** Cette convention-cadre associe également les communes de **Molières, Montpezat-de-Quercy, Réalville et Septfonds** qui rejoindront l'ORT multi-sites créée.
- **Caylus, Saint-Antonin-Noble-Val et la CC Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron.**